



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SOTTEVILLE LES ROUEN, 11 PLACE DE L HOTEL DE VILLE 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Mohammed NASIRI , représentant de la société A.M.EXPRESS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M NASIRI 31 RUE ERNEST RENAN 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
NASIRI Mohammed	500	5 000 €
NASIRI Abdelmonaim	500	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 02163 00020635801 52

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Alexandre JACQ
Conseiller clientèle
Crédit Mutuel Sotteville Lès Rouen

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
11 place de l'Hôtel de Ville
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tél. 02 35 98 81 88 (appel local non surtaxé)
Fax 02 35 73 24 93